

Mary May Simon
Présidente, Inuit Tapiriit

Mary May Simon est née à Kangirsualuujuaq (George River) au Nunavik (Nord du Québec). Elle a été ambassadrice des Affaires circumpolaires au ministère des Affaires étrangères et du Commerce international de 1994 à 2003, avant d'occuper le poste d'ambassadrice du Canada au Danemark (de 1999 à 2001) tout en conservant ses responsabilités d'ambassadrice des Affaires circumpolaires, de membre du Comité consultatif public mixte de la Commission de coopération environnementale de l'ALENA (de 1997 à 2000), qu'elle a présidé en 1997-1998. Madame Simon a été chancelière de l'Université Trent de 1995 à 1999. En 2001, elle a été nommée conseillère à l'*International Council for Conflict Resolution* du Centre Carter.

Madame Simon a consacré sa vie à promouvoir les droits des peuples autochtones et à encourager la recherche sur le Nord. Elle a commencé sa carrière comme productrice et présentatrice au Service du Nord de Radio-Canada avant d'être élue secrétaire du Conseil d'administration de l'Association des Inuits du Nouveau Québec (de 1976 à 1978). Entre 1978 et 1985, elle a été 1^{re} vice-présidente, puis présidente de la Makivik Corporation et a occupé divers postes à l'Inuit Tapiriit Kanatami, l'association nationale des Inuits du Canada. Elle a œuvré pendant 14 ans (de 1980 à 1994) en tant que membre du Conseil exécutif, présidente et envoyée spéciale de la Conférence circumpolaire inuit.

Mary Simon a été l'un des négociateurs inuits principaux lors du rapatriement de la Constitution canadienne, aux rencontres des premiers ministres pendant les années 1980 et des discussions sur l'Accord de Charlottetown. Elle a aussi servi à titre de membre de la Commission d'établissement du Nunavut en 1993 jusqu'à sa nomination au poste d'ambassadrice aux Affaires circumpolaires.

En 1980, à titre de membre du Conseil exécutif de la Conférence circumpolaire inuit (CCI), elle a appuyé les efforts déployés pour obtenir que le gouvernement russe autorise les Inuits de Chukotka à participer au travail de la CCI. En 1986, après avoir été élue présidente de la CCI, M^{me} Simon a dirigé une délégation d'Inuits du Canada, de l'Alaska et du Groenland à Moscou, et ensuite à Chukotka, pour rencontrer les représentants de la Russie et les Inuits de la Russie extrême-orientale. L'année suivante, la CCI a réussi à conclure une entente qui permettait aux Inuits russes d'assister à l'Assemblée générale suivante de la CCI, tenue en Alaska en 1989.

En 1994, nommée par le premier ministre du Canada, M^{me} Simon a été la première ambassadrice des Affaires circumpolaires. L'une des responsabilités que le gouvernement du Canada lui a attribuées a été de prendre la direction des négociations dans le cadre d'un regroupement des gouvernements de huit pays, maintenant connu sous le nom de Conseil de l'Arctique. Les Autochtones de la région circumpolaire participent activement aux activités de ce conseil depuis sa création en 1996. Pendant sa présidence du Conseil de l'Arctique et ensuite à titre de Haute Représentante de l'Arctique pour le gouvernement canadien, elle a collaboré étroitement avec les « participants permanents » autochtones du Conseil de l'Arctique, et avec les sept autres pays, y compris la Russie.

Mary Simon a reçu de nombreuses distinctions en reconnaissance de son leadership dans

l'élaboration de stratégies relatives aux affaires autochtones et du Nord, dont l'Ordre du Canada, l'Ordre national du Québec, le Gold Order du Groenland, le Prix national d'excellence décerné aux Autochtones et la médaille d'or de la Société géographique royale du Canada. Elle est membre de l'Institut arctique de l'Amérique du Nord et de la Société géographique royale du Canada.

Elle a reçu des doctorats honorifiques en droit de l'Université McGill, de l'Université Queen's et de l'Université Trent.

Grâce à son sens de la diplomatie et à sa détermination, M^{me} Simon a gagné le respect de nombreux chefs de gouvernement et d'organismes internationaux. Elle est devenue une conseillère reconnue à l'échelle internationale qui donne son avis sur des enjeux importants comme l'environnement, les droits de la personne, la recherche scientifique, le développement et la paix.

De novembre 2004 à février 2005, elle a travaillé avec une équipe en vue de faciliter et de rédiger les comptes rendus des séances de suivi sectorielles annoncées le 19 avril 2004 par le premier ministre Paul Martin à la fin de la Table ronde Canada-Autochtones pour renforcer la relation entre les parties dans les secteurs de la santé, de la formation continue, du logement, des débouchés économiques, des négociations et de la responsabilité liée aux résultats.

M^{me} Simon a été conseillère spéciale de la Labrador Inuit Association pour l'Accord sur les revendications territoriales des Inuits du Labrador de 2004 à 2005.

Elle a été élue présidente de l'Inuit Tapiriit Kanatami le 7 juillet 2006.